

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.002

L'An Deux Mille, le 14 janvier à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

7 JANVIER 2000

DATE D'AFFICHAGE

7 JANVIER 2000

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM.GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, DONZIER, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SIMONNET, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : M. LE GUEUT représenté par M. MOST
M. ANGIBAUD représenté par M. CHABANEAU
M. DENIS représenté par M. BOURGEOIS
M. GERMA représenté par BOISNARD
Melle ISENDICK représentée par Mme MARTIN-CROUE

ABSENTS - EXCUSES : Mme BARRAUD-DUCHERON
M. MUSSETTI

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 31

Madame MARTIN-CROUE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Subvention au Centre d'Arts Plastiques de ROYAN

VOTE : UNANIMITE

Pour permettre au Centre d'Arts Plastiques de ROYAN de préparer une exposition qui doit se dérouler en Février prochain, il est proposé au Conseil Municipal de lui accorder une subvention de 50.000 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- VU La demande formulée par le Président du Centre d'Arts Plastiques,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'allouer une subvention de 50.000 F au Centre d'Arts Plastiques de ROYAN.
- Cette somme sera versée fin Janvier 2000, étant précisé qu'elle sera prélevée d'office sur le montant de la subvention ordinaire qui sera allouée en 2000 par la Ville de ROYAN à cette association.
- Cette dépense sera inscrite à l'article 6574 - Fonction 30 du Budget Primitif de l'exercice 2000.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 18 janvier 2000
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS